

Équateur : Veronica Abad met en garde contre un coup d'État du Tribunal électoral



La Havane, 22 mars, (RHC)- La vice-présidente de l'Équateur, Veronica Abad, a mis en garde vendredi contre l'articulation d'un coup d'État avec l'utilisation du Tribunal du contentieux électoral (TCE), une institution qui devait analyser ce même jour la suspension de ses droits politiques.

"Ils tentent un coup d'État en utilisant le TCE, une institution électorale, pour m'écarter du poste de vice-président, sans preuve, deux jours avant le débat présidentiel pour lequel le candidat à la présidence devrait obligatoirement demander l'autorisation...", a-t-elle déclaré.

Dans un autre message sur la plateforme X, elle a affirmé tant que se tient ce procès contre elle l'exécutif détruit le pays et viole la démocratie, la Constitution et l'État de droit.

Pour l'avocate Sonia Vera, la procédure au TCE a été délibérément programmée le jour et à l'heure où les Équatoriens regarderont le match de qualification pour la Coupe du monde de football 2026 contre le Venezuela.

« Au milieu d'une distraction nationale, ils ont convoqué une session extraordinaire dans un seul but : suspendre inconstitutionnellement les droits politiques de la vice-présidente », a averti Sonia Vera.

Elle a assuré qu'il s'agit d'une stratégie de ceux qui craignent de perdre le contrôle.

« Ce n'est pas légal, ce n'est pas légitime, ce n'est pas démocratique. La communauté internationale ne peut rester silencieuse », a souligné la juriste.

L'avocat constitutionnaliste André Benavides a pour sa part prévenu que si la décision de cette cour sur les droits politiques d'Abad est rendue publique avant le dimanche 23 mars, date du début de la campagne, il sera clair que l'organe agit en tant qu'acteur politique.

Source : Prensa Latina

<https://www.radiohc.cu/fr/noticias/internacionales/379306-equateur-veronica-abad-met-en-garde-contre-un-coup-detat-du-tribunal-electoral>



Radio Habana Cuba